

# N° 168 LE PUBLIPHOBIE 1<sup>er</sup>-1-2022

« *Quand il y a plusieurs cuisiniers, la soupe est trop salée.* » (Proverbe italien.) Dernier numéro paru : 1<sup>er</sup>-1-2021 (33<sup>e</sup> année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et déclarée comme association le 1<sup>er</sup> juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. » : voir section ... du présent numéro.)

## I ■ À mes douze lecteurs (J., J.-F., M., G., J.-P., M., B., J.-F., M., M., C., F.)

Douze lecteurs – sûrs – au bout de 32 ans (*Le Publiphobe* est né le 1<sup>er</sup> janvier 1990), est-ce déshonorant ? Peut-être un jour lointain, à l'instar des dinosaures, trouvera-t-on l'un d'eux fossilisé et s'interrogera-t-on sur les étranges sinuosités de son cerveau : quel type d'aliment pouvait-il donc bien absorber ?

Douze lecteurs sûrs donc – le reste se compte-t-il par dizaines, centaines, milliers, milliards ? qu'importe ? –, douze parmi lesquels un, ou plutôt une, n'a manqué aucun numéro depuis le tout premier... Félicitations !

Puisqu'on est un 1<sup>er</sup> janvier, date anniversaire, je me sens obligé de m'adresser au moins à vous douze. Pour vous dire quoi ? Voyons, voyons... pas grand-chose. Tout n'a-t-il pas été dit ? Par moi, par vous, par d'autres, et souvent beaucoup mieux que par *Le Publiphobe* lui-même. Auquel je demeure malgré tout attaché, comme à l'une de mes rares créations.

Je ne mettrai donc pas un point final à cette feuille de chou, ni ne la perpétuerai indéfiniment en la remplissant tous les deux mois – sa fréquence théorique – de platitudes, de redites ou de vœux pieux... Si le bimestriel doit devenir un annuel, qui s'en plaindra ?

Dans la boîte à outils de la lutte antipublicitaire – contre l'« épaisseur de vulgarité » et la « bêtise à front de taureau » stigmatisées par Baudelaire –, *Le Publiphobe* remplit la fonction de la petite vrille. Puisse-t-il être pris en main par quiconque œuvre à trépaner les paysages et les esprits ! Ses colonnes resteront ouvertes aux personnes qui le jugeront digne de faire écho à leurs initiatives, sous leur signature véridique (joindre une photocopie de carte d'identité) ou aux associations qui partagent ses conceptions et objectifs (à commencer par Résistance à l'agression publicitaire et Paysages de France, qui fêteront, elles, leurs 30 ans, ce printemps 2022).

## II ■ Diseur dérangé

Diseur de poèmes – intérieurement depuis 1977, amicalement depuis 2012, publiquement depuis 2018 –, j'ai élu domicile, cet automne 2021, au milieu du pont des Arts (Paris) : lieu sublime encadré par le Louvre, la coupole de l'Académie française, l'île de la Cité (provisoirement privée de la flèche de Notre-Dame), le coucher de soleil sur la tour Eiffel et... en ce moment, par une bâche publicitaire sur la façade du Louvre. Me voilà donc obligé de découper mentalement le paysage pour tenter d'« oublier » ce morceau de haute trivialité durant ma récitation des plus grands textes. Triste obsession, funeste pollution !

## III ■ Collectif des déboulonneurs : Alessandro Di Giuseppe condamné en appel (15 février 2021)

AD, après avoir participé, à Lille, au barbouillage antipublicitaire du 25 mars 2018 (LP163) avec une dizaine d'autres membres du Collectif des déboulonneurs – dont YG, qui s'était porté en vain comparant volontaire –, et après avoir été condamné, le 13 novembre 2019, à Lille, à 900 euros d'amende, avait interjeté appel de sa condamnation. Il a comparu, le 14 janvier 2021, devant la cour d'appel de Douai, qui l'a condamné, le 15 février 2021, à 400 euros d'amende.

## IV ■ Fin (sous réserve...) du Collectif des déboulonneurs

Arrivés de toute part comme des moineaux – sympathique « plaie d'Égypte » –, ils ont commencé à cogiter en 2004, à Paris ; se sont organisés en 2005 ; sont passés à l'action (barbouillage toujours, déboulonnage rarement), à la fin de la même année, à Paris, Rouen, puis dans toute la France ; ont fait travailler la police (interpellations, vérifications d'identité, gardes à vue), la justice (procès, condamnations, relaxes), la presse (reportages, gros titres), la publicité (réactions soutirées aux publicitaires terrés au fond de leurs agences), la politique (parlement, municipalités), jusque vers 2015 ; ont dépéri jusque vers 2018 ; pour s'envoler finalement, sans même se dire au revoir – triste sort des collectifs allergiques à l'organisation ! Fin de rubrique, donc (sous réserve...), pour *Le Publiphobe* (surnommé un jour, par un autre fondateur du collectif : « Déboulonneurs magazine »).

## V ■ Paysages de France libère le Trièves et le Vercors

En avril 2017, l'association (v. IX) constate la présence de 99 panneaux publicitaires illégaux le long de la route, entre Monestier-de-Clermont et le col de la Croix-Haute. Le 2 mai 2017, elle demande au préfet de faire cesser les infractions. Le préfet se contente d'engager des démarches amiables. Fin 2019, l'association saisit le tribunal administratif de Grenoble pour contraindre le préfet à appliquer la loi. Le 7 décembre 2021, le tribunal administratif condamne l'État à verser 4 500 euros à l'association.

## VI ■ Propos éparés

Marcel **Bleustein-Blanchet** (publicitaire français du XX<sup>e</sup> siècle, fondateur de l'agence Publicis en 1926) [à propos d'un projet de loi sur l'organisation de la profession publicitaire] : « Il était nécessaire d'en revenir à des pratiques plus saines, des prix plus vrais, mais faut-il pour autant lancer l'opprobre sur l'ensemble d'une profession ? Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain, et renvoyer la publicité au banc d'infamie des activités corruptrices, la condamnant à prendre place parmi les filles publiques, les marlous, les escrocs, les "dealers" ? Du coup, les vieux démons se réveillent. La méfiance se réinstalle dans ses anciens quartiers. Le dragon de la publiphobie, qui en France ne dort jamais que d'un œil, soulève sa triple tête et crache un trait de feu. » (*Le Monde*, 14-10-1992, « La publicité en danger mortel ».)

Didier **Daeninckx** (écrivain français des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles) : « Je ne supporte pas les coupures publicitaires. Il y a quelque chose, là, qui me hérisse ; je ne m'y suis jamais fait. Et je me souviens que, quand j'étais jeune, que j'allais voir les films en salle, que, dans les années soixante-dix, a commencé à arriver la publicité, je sifflais, je hurlais dans les salles. Et là, je continue à hurler chez moi, devant l'écran, quand il y a la publicité. C'est quelque chose qui est une agression. » (France-Inter, 2-12-1992.)

Philippe **Meyer** (journaliste, humoriste français des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles) : « Le marketing est une sorte de sociologie vénale, d'ethnologie de bazar dont le but est de savoir de quoi vous n'avez pas besoin et que l'on pourrait quand même vous vendre. » (*Ça n'est pas pour me vanter...*, Points Actuels n° 103, 1991, p. 63.)

## VII ■ Langue de téléspectateur

*Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter.* Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « Ce numéro de notre revue comporte un article dédié au recueil de jeux de mots *Feu au sens* ; quant aux œuvres complètes de son auteur, elles feront l'objet d'un numéro dédié. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à dire : « Ce numéro de notre revue comporte un article consacré au recueil de jeux de mots *Feu au sens* ; quant aux œuvres complètes de son auteur, elles feront l'objet d'un numéro spécial. »

## VIII ■ Agenda

25-3, monde : Journée mondiale contre la publicité (renseignements : RAP [V. IX]).

## IX ■ Carnet d'adresses

- Casseurs de pub : 52, rue Crillon, BP 36003, 69411 Lyon Cedex 06 ; internet : [www.casseursdepub.org](http://www.casseursdepub.org).
- Paysages de France : 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; internet : <http://paysagesdefrance.org/>.
- Résistance à l'agression publicitaire (RAP) : 24, r. de la Chine, 75020 Paris ; internet : [www.antipub.org](http://www.antipub.org).

## X ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 20 centimes (en timbres) + une enveloppe timbrée à votre adresse.
- *Le Publiphobe 25 ans* (série reliée des 154 premiers numéros) : 11 euros + 7 euros de port.

## XI ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 10 euros les dix numéros. [*Abonnement spécial malvoyants : 14 euros.*]
- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 168 (janvier 2022) peut être photocopié et diffusé.

**Yvan Gradis**

**Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tél. 06 17 78 74 83.**

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable gratuitement sur le site :

[http://antipub.org/ressources/a-lire/le-publiphobe/.](http://antipub.org/ressources/a-lire/le-publiphobe/))